

Discours Sainte Barbe du 10/02/2019

Mesdames, messieurs les élus, officiers, sous officiers, caporaux et sapeurs, mesdames, messieurs les élus et anciens élus, mesdames, messieurs.

Le deuxième dimanche de février est traditionnellement le jour ou nous fêtons sainte Barbe ; cette cérémonie ancestrale (le premier corps de sapeurs pompiers fut créé le 18 septembre 1811 par décret) se perpétue dans toutes les casernes.

Elle est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Nous avons une pensée particulière pour les six sapeurs pompiers décédés en service commandé au cours de l'année 2018 mais également pour les deux jeunes décédés le mois dernier suite à une explosion de gaz, ainsi que celui décédé à La Réunion le 27 janvier, renversé par une voiture.

A l'échelon départemental, ce sont 3781 volontaires et 462 professionnels qui auront réalisé près de 50 000 interventions (49 850 exactement), en hausse de 8 %, soit une toutes les 10 minutes 36 secondes. 87 % de cette activité est consacrée au secours à personnes.

A Saint-Julien-de-Coppel nous avons réalisé 37 interventions pour service d'aides à personnes, 6 pour incendie et 4 divers, soit 47 sorties effectuées généralement avec l'aide des centres d'intervention de Billom, Vic-le-Comte ou Cournon qui assurent la présence d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes ou d'un engin-pompe.

Cette journée va être également consacrée à la remise de diplômes , grades et médailles, elle est pour moi particulière car c'est ma dernière sainte Barbe en tant que chef de centre. En janvier 2020, j'aurai cessé mes fonctions, atteint par la limite d'âge. (ce qui me fait dire : "ce coup-ci, t'a pris un coup de vieux") Vous remarquerez que notre équipe se rajeunie avec l'arrivée de Dimitri et Thomas et que deux autres jeunes sont en cours d'engagement en ce début d'année. (Romain et Eloïse)

Nous allons procéder à la remise de quelques diplômes et reconnaissances qui sont le résultat de formations, d'assiduité, de compétences acquises ou d'ancienneté ; vous pouvez constater que notre centre reste dynamique.

Dimitri et Thomas : Intégration et nomination

Sandrine : permis poids lourd

Rémi : FD F1 (équipier feux de forêts)

Floria : 1ere classe

Marty : caporal plus réussite concours professionnel

Stéphane : médaille des dix ans

René Escot : insigne de chef de centre honoraire

Fernand Céalis : insigne de chef de corps communal honoraire

Je vous remercie et laisse la parole au député, conseiller départemental, maire puis président de l'amicale.

Patrick Chavarot